

La Vie Communale

Saint-Mars-La-Brière



La MAISON de SANTÉ :
Une réalité !

Ouverture le 1^{er} octobre 2024

page 12





Sommaire

Juillet 2024

Édito	3	Enfance & jeunesse	20
Mot du maire		École maternelle	
Vie municipale	4	École élémentaire	
Résultats des élections municipales		Restauration scolaire	
Composition du Conseil municipal		Tarifs périscolaire	
Résultats des élections législatives		Inoé	
Budget 2024		Charte de vie scolaire	
Vie locale et économique	9	Règlement intérieur écoles	
Maison de santé		Baby-sitting	
Journée citoyenne		Vie culturelle	28
Tri sélectif		Saison culturelle au Narais	
Fête nationale		Cinéma	
Commerce		Bibliothèque municipale	
Urbanisme & travaux	12	Vie intercommunale	31
Travaux, maison de santé		Pays du Perche Sarthois	
CAUE		Environnement	32
Vie sociale	15	Syalorm	
Séjour ANCV		Vie Associative	34
Téléthon		Annuaire	
Conseiller numérique		Sports	
France services		Associations	
Solidarité femmes 72		Info & services	43
Initiative solidaire		Vos élus vous reçoivent	
Centre LARES		État civil	
		Conseils municipaux	

Saint Mars La Brière - La Vie Communale, Juillet 2024
Imprimé à 1400 exemplaires.

Directeur de la publication : Jackie SURUT
Photos : Mairie et associations
Conception graphique : LSgraphisme | Impression : IPL Connerré.



Édito



Madame, Monsieur,

L'actualité de la vie municipale du début d'année a conduit à une élection municipale partielle intégrale et le 5 mai vous avez largement apporté vos voix. Nous vous remercions vivement pour le soutien apporté à notre liste «Agir autrement pour Saint-Mars-La-Brière». Vous avez souhaité un changement dans la gestion de notre commune. Nous vous le démontrerons en répondant à vos souhaits tout en respectant le cadre réglementaire. Nous le savons, vos attentes sont nombreuses et variées.

Toutefois, le démarrage de notre mandature a vu nos agendas bouleversés par la décision de notre président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale. Lors des élections législatives du 30 juin et 7 juillet, vous avez exprimé vos préoccupations quotidiennes, mais aussi votre attachement à la démocratie, avec une participation de près de 70%.

Nos premières actions nous ont conduit à **assurer une ouverture de la maison de santé fin septembre 2024**. Les professionnels de santé, officiant actuellement dans les différents locaux de la commune, ont accepté de la rejoindre. Ils pourront ainsi exercer leurs activités dans de bien meilleures conditions. Bien évidemment, nous devons poursuivre nos efforts pour faire venir un deuxième médecin et un ou deux dentistes.

Nous avons pris l'engagement de préserver le patrimoine de la commune avec, prochainement, les travaux de rénovation de la plus ancienne maison de la commune (maison Grigner). Nous menons actuellement une évaluation du coût des travaux de restauration des bâtiments de la commune et de l'ensemble de la voirie communale, afin de préserver leur intégrité, la sécurité et répondre aux nouvelles normes énergétiques. **Une attention particulière sera portée sur l'école élémentaire** qui n'offre pas du tout le confort nécessaire aux enfants pour suivre les cours, très chaud l'été, très froid l'hiver. Plusieurs options seront étudiées au cours de l'année 2025.

Enfin, l'éducation de nos enfants reste une priorité absolue, néanmoins nous faisons face à une baisse très sensible des inscriptions en petite section de maternelle. Nous comptons sur l'arrivée de nouvelles familles dans les logements en cours de construction dans le centre-bourg. Nous avons choisi d'élargir le **dispositif de la «cantine à 1€»** à plus de familles en augmentant le plafond du quotient familial (voir article dans les pages suivantes). Le reste à charge du repas à la cantine provient de dotations de l'État et des fonds de la commune.

De plus, nous respectons les engagements pris par l'équipe municipale précédente et notamment la mise en place de solutions afin **de sécuriser les hameaux de Saint-Denis-du-Tertre et de la Chesnaie**. Selon les recommandations du Conseil départemental en charge des routes départementales, la mise en œuvre de l'option retenue sera exécutée dans le courant du 4ème trimestre de cette année.

Nous n'oublions pas 2 autres projets de notre programme, tout d'abord face à une demande croissante et aussi afin de répondre aux futurs parents, nous allons lancer l'étude de **Maisons d'Assistants Maternelles** prochainement. De plus, nous soutenons un projet privé de construction d'une **maison intergénérationnelle** ou cohabiterons nos seniors autonomes et des étudiants.

Comme vous le noterez certainement, nous avons l'ambition de maintenir une cadence soutenue à la réalisation de notre programme, tout en maintenant une **bonne santé financière de notre commune** avec une maîtrise de nos dépenses et une bonne gestion des risques présents et futurs.

La rentrée est toute proche et au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une excellente rentrée après des vacances bien méritées.

Jackie Surut

Maire de Saint-Mars-la-Brière. 🇫🇷

Votre mairie Contacts et horaires

36 Rue de Paris
72470 Saint-Mars-la-Brière

☎ **02 43 89 70 23**

✉ **contact@smlb.fr**

🌐 **www.saint-mars-la-briere.fr**

LUNDI

14h - 17h30

MARDI

9h - 12h

15h - 18h

MERCREDI / VENDREDI

9h - 12h

15h - 17h30

JEUDI / SAMEDI

9h - 12h

Vie municipale

Résultats des élections municipales du 5 mai 2024

1er tour de scrutin

	1er bureau		2ème bureau		TOTAL	
INSCRITS	1134		920		2054	
VOTANTS	507	44,71%	503	54,67%	1010	49,17%
BLANCS	7	1,38%	14	2,78%	21	2,08%
NULS	10	1,97%	2	0,40%	12	1,19%
SUFFRAGE EXPRIMÉ	490	96,65%	487	96,82%	977	96,73%
LISTE DES CANDIDATS	Voix	%	Voix	%	Voix	%
AGIR AUTREMENT POUR SMLB	308	62,86%	285	58,52%	593	60,70%
LES BRIÉROIS AU CŒUR	182	37,14%	202	41,48%	384	39,30%

Composition du conseil municipal et commissions

Maire et Adjoints

Jackie SURUT	Maire		Président des commissions municipales Président du Centre Action Sociale C.C.A.S. Titulaire de la Commission "Appel d'Offres"	Conseiller Communautaire
Élizabeth TOUZEAU	1ère Adjointe		Membre des Commissions " Vie Associative - Culture et Vie locale" - "Finances" - "Action Sociale"	
Jean-Claude CHESNEAU	2ème Adjoint		Membre des Commissions "Voirie/Travaux et Urbanisme" - "Finances" - Titulaire de la Commission "Appel d'Offres".	
Catherine GADEMER	3ème Adjointe		Membre des Commissions "Enfance - Jeunesse" - "Finances" - "Voirie/Travaux et Urbanisme" - " Vie Associative - Culture et Vie locale" - "Action Sociale" - Suppléante de la Commission "Appel d'Offres"	Conseillère Communautaire
Arnaud PETITPAIN	4ème Adjoint		Membre de la Commission "Finances"	
Annick PITARD	5ème Adjointe		Membre des Commissions "Action sociale" - "Finances" - "Enfance - Jeunesse" - " Vie Associative - Culture et Vie locale" Vice-Présidente du Centre Communal Action Sociale C.C.A.S	

Composition du conseil municipal et commissions

Conseillers Municipaux

Christophe GENDRON	Conseiller Municipal		Membre des Commissions "Finances" - "Voirie/Travaux et Urbanisme" - " Vie locale"
Nathalie PINEAU	Conseillère Municipale		Membre des Commissions "Enfance - Jeunesse" - "Finances" - "Vie locale"
Teddy MAYER	Conseiller Municipal		Membre des Commissions "Enfance - Jeunesse" - "Voirie/Travaux et Urbanisme" - " Vie Associative - Culture" - Suppléant de la Commission "Appel d'Offres"
Diane PÈRE	Conseillère Municipale		Membre de la Commission "Enfance - Jeunesse"
Manuel GUIET-GOMEZ	Conseiller Municipal		Membre des Commissions "Voirie/Travaux et Urbanisme" - " Vie locale" - "Action Sociale"
Laurie JALIER	Conseillère Municipale		Membre des Commissions "Enfance - Jeunesse" - "Finances" - "Action Sociale"
Jimmy LEGOT	Conseiller Municipal		Membre des Commissions "Voirie/Travaux et Urbanisme" - "Vie Associative - Culture" - "Action Sociale" - Membre du C.C.A.S
Zahra DIARD (EL RHARABY)	Conseillère Municipale		Membre des Commissions "Enfance - Jeunesse" - "Finances" - "Vie locale" - Membre du C.C.A.S
Thibault MARCHAND	Conseiller Municipal		Membre des Commissions "Enfance - Jeunesse" - "Finances" - "Voirie/Travaux et Urbanisme"
Frédérique DROUET	Conseillère Municipale		Membre des Commissions "Finances" - "Vie Associative - Culture" - "Action Sociale"
Claudy BRUNEAU	Conseiller Municipal		
Roselyne JALIER	Conseillère Municipale		Membre des Commissions "Enfance - Jeunesse" - "Vie Associative - Culture et Vie locale" - "Action Sociale"
Antoine GASNIER	Conseiller Municipal		Membre de la Commission "Voirie/Travaux et Urbanisme"
Damien CHRISTIANY	Conseiller Municipal		Membre des Commissions "Finances" - "Vie locale" - Suppléant de la Commission "Appel d'Offres"
Patrice VERNHETTES	Conseiller Municipal		Membre des Commissions "Finances" - "Voirie/Travaux et Urbanisme" - "Action Sociale" - Titulaire de la Commission "Appel d'Offres"
Françoise CHÂTEAU	Conseillère Municipale		Membre des Commissions "Enfance - Jeunesse" - "Voirie/Travaux et Urbanisme" - "Vie locale" - "Action Sociale"
Gérard CHAUVIN	Conseiller Municipal		Membre des Commissions "Enfance - Jeunesse" - "Voirie/Travaux et Urbanisme" - "Vie Associative - Culture"

Résultats des élections législatives du 7 juillet 2024

2ème tour de scrutin

	1er bureau		2ème bureau		TOTAL	
INSCRITS	1067		881		1948	
VOTANTS	737	69,07%	627	71,17%	1364	70,02%
BLANCS	43	5,83%	28	4,47%	71	5,21%
NULS	11	1,49%	8	1,28%	19	1,39%
SUFFRAGE EXPRIMÉ	683	92,67%	591	94,26%	1274	93,40%
LISTE DES CANDIDATS	Voix	%	Voix	%	Voix	%
1 FÈVRE		58,42%	296	50,08%	695	54,55%
5 KARAMANLI		41,58%	295	49,92%	579	45,45%

Budget 2024

Dans la continuité, entre la prudence et la surveillance...

Le budget primitif a été voté le 10 avril 2024 en Conseil municipal. L'élection officielle du nouveau bureau municipal a été actée le 10 mai dernier, et en prend bonne note.

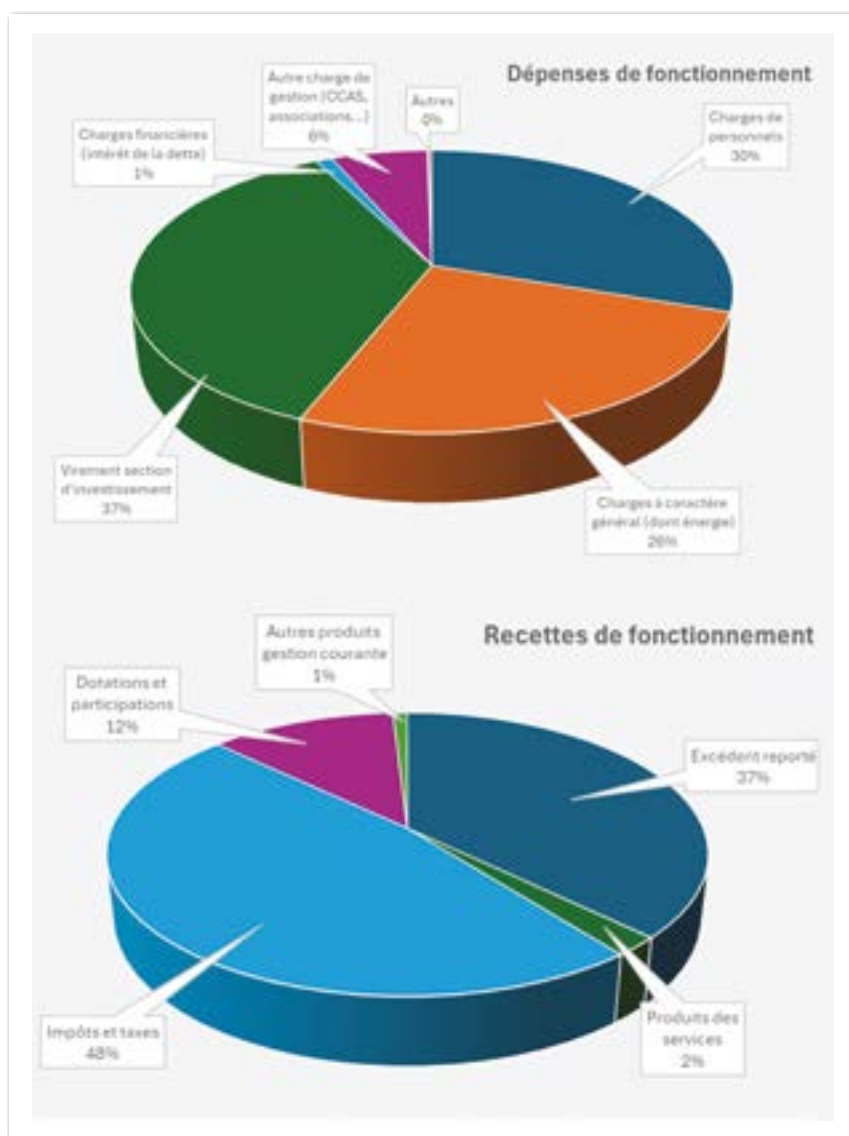
L'année 2024 conduit à des investissements lourds, et ce budget prend en compte les travaux de la maison médicale, l'avancée de la construction de l'îlot 2 **ainsi que le projet de la Halle, mis en pause depuis le vote du budget 2024.**

Pour mémoire, le résultat de fonctionnement **2023** s'élève à 432.900€ contre **535.433€**.

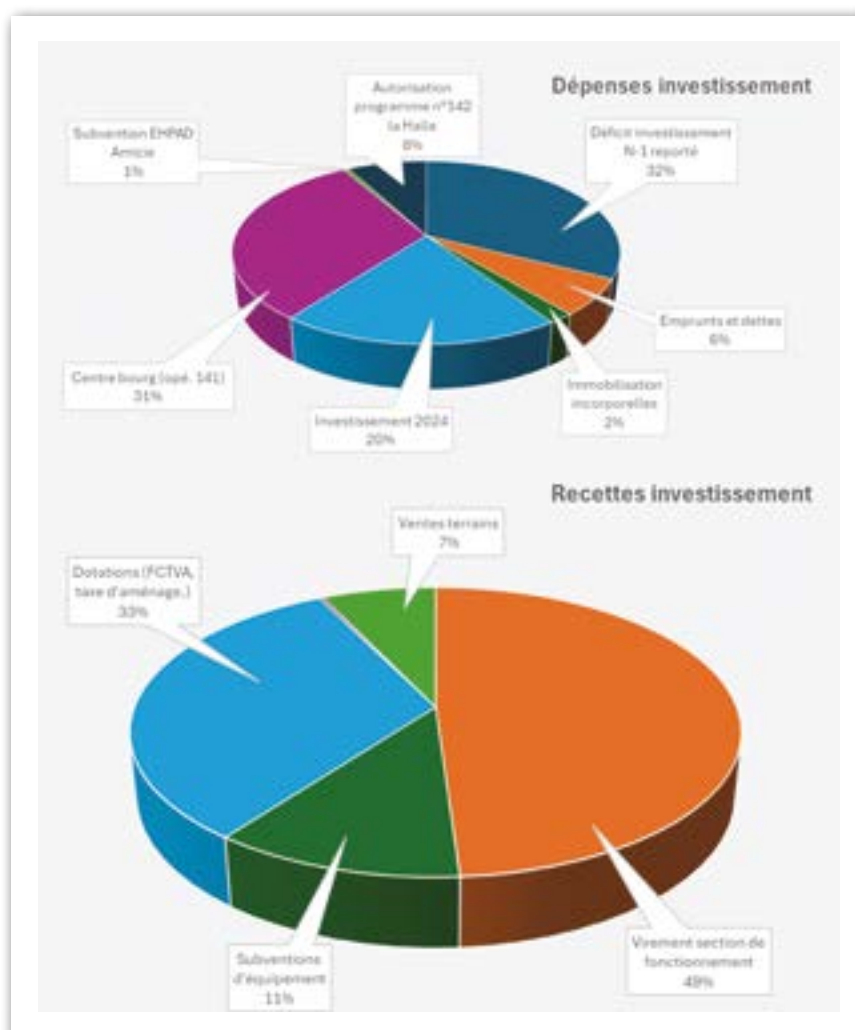
Et le résultat d'investissement à - 1.111.268€ (compensé par les réserves antérieures). Le budget 2024 a donc été voté pour maintenir le niveau d'entretien des bâtiments et de la voirie **tout en respectant le calendrier du réaménagement du Centre-bourg.**

Le résultat attendu en fin d'exercice **2024** ne devrait pas atteindre des scores aussi importants qu'en 2023. Une vigilance particulière sera maintenue sur les coûts de fonctionnement récurrents. 🗣️

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges de personnels	1 140 000,00 €	Excédent reporté	1 406 623,89 €
Charges à caractère général (dont énergie)	972 633,61 €	Atténuation de charges	1 000,00 €
Virement section d'investissement	1 376 872,60 €	Produits des services	81 000,00 €
Charges financières (intérêt de la dette)	40 000,00 €	Impôts et taxes	1 799 050,00 €
Autre charge de gestion (CCAS, asso...)	233 032,97 €	Dotations et participations	450 965,29 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €	Autres produits gestion courante	35 000,00 €
Dotations aux provisions	2 000,00 €		
Dotations aux amortissements	7 100,00 €		
	3 773 639,18 €		3 773 639,18 €



Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Déficit investissement N-1 reporté	912 453,27 €	Excédent reporté	0,00 €
Emprunts et dettes	180 000,00 €	Virement section de fonctionnement	1 376 872,60 €
Immobilisation incorporelles	50 000,00 €	Subventions d'équipement	318 874,00 €
Investissement 2024	555 740,80 €	Dotations (FCTVA, taxe d'aménage.)	910 847,47 €
Centre bourg (opé. 141)	880 000,00 €	Opérations d'ordre et amortissement	7 100,00 €
Subvention EHPAD Amicie	15 500,00 €	Ventes terrains	200 000,00 €
Autorisation programme n°142 la Halle	220 000,00 €		
	2 813 694,07 €		2 813 694,07 €



Les emprunts, sujet sous surveillance

À ce jour, il reste à rembourser 2 447k€. Ce solde se répartit de la manière suivante : 2 000k€ pour le Centre-Bourg sur 21 ans, 431k€ pour l'Espace du Narais sur 4 ans, et 16 k€ pour le robot-tonte sur 2 ans).

La dette actuelle représente 6.16 années de remboursement par rapport à notre épargne brute.

En 2024, le nouvel emprunt, pour financer la suite des travaux du Centre-bourg n'a pas été inscrit, la trésorerie s'avérant encore suffisante. Mais il le sera certainement sur 2025. 🗨️

Vie locale et économique

Maison de Santé

Faire de Saint-Mars-la-Brière une commune attractive du gesnois bilurien est un enjeu important au regard de l'évolution démographique et des nouvelles mobilités.

Votre nouveau maire, M. Jackie SURUT, a à cœur de dynamiser la relation entre la municipalité et tous les acteurs de la vie locale. Pour cela, un duo d'élues a été affecté à la « vie locale et économique ». Ce nouveau pôle a pour but de favoriser la proximité, non seulement avec les habitants des différents quartiers de la commune, mais aussi avec les acteurs économiques locaux, les professionnels de santé, les artisans, les producteurs, les entreprises et les commerçants.

La rentrée sera marquée par l'organisation de l'installation des professionnels de santé dans les locaux flambants neufs de la maison de santé.

L'ensemble de nos professionnels de santé a signé une lettre d'intention reprenant les conditions essentielles d'occupation de ce nouvel espace partagé. C'est donc une équipe pluridisciplinaire qui va intégrer ce bâtiment commun situé dans le cœur de bourg. Nathalie Pineau, conseillère déléguée et Élisabeth Touzeau, 1ère adjointe, sont vos interlocutrices privilégiées pour l'animation de la vie locale et économique. Leur credo : écoute et action !



Journée Citoyenne

Prochaine Journée citoyenne à Saint-Mars-la-Brière : RDV le samedi 12 octobre 2024 !

Au programme : "Faire ensemble, pour mieux vivre ensemble notre village !". Les ateliers vous seront proposés très prochainement.

Carton Jaune pour le tri sélectif ?

Le tri sélectif a des avantages sur le plan environnemental sanitaire et économique qui ne sont plus à démontrer. La dernière augmentation de la redevance des ordures ménagères n'a pas laissé les Briérois indifférents.



En mettant le zoom sur cette redevance qui concerne tous les foyers, sur les 30 % d'augmentation totale, 17,5% sont liés aux services du syndicat de valorisation des ordures ménagères (Sylvalorm) qui gère le ramassage, le tri sélectif et le traitement des ordures.

C'est important de noter que les sacs jaunes ne sont prévus que pour certains types de déchets.

Lorsque des déchets inappropriés y sont jetés, les sacs concernés sont recalés par les services chargés du tri sélectif. Si les habitants propriétaires de ces sacs jaunes laissés de côté ne corrigent pas les erreurs de tri, ceux-ci sont pris en charge par les agents de la commune pour être triés.

Bien trier les ordures ménagères dès le départ, c'est donc un geste écocitoyen et un pari gagnant pour tous qui évite de mobiliser des agents qui ont d'autres missions. 📌

La guinguette spéciale fête Nationale

La guinguette éveille en nous l'idée de soirées d'été, d'accordéon et de convivialité.

Privés de feu d'artifice depuis quelques années suite à un arrêté préfectoral, les Briérois n'avaient pas l'occasion de se retrouver autour d'une fête de village proprement dite. L'idée d'une guinguette est née de la volonté de faire une proposition d'animation alternative, mais surtout de réunir les habitants des hameaux et du bourg autour d'un moment de convivialité.

La nouvelle équipe municipale, mobilisée au sein d'un groupe de travail très motivé, a choisit ce concept rétro qui revient à la mode sur tout l'hexagone. Un partenariat avec le café de la place, le choix d'Anim'fiesta comme DJ pour la soirée et une sélection de jeux, animations et de food Truck ont donné le ton dans une actualité municipale surchargée par un calendrier électoral imprévu.

Le 12 juillet dernier dès 18 h, l'esprit guinguette s'est emparé de l'esplanade Simone Veil.

Venue de tous les quartiers briérois, des communes avoisinantes ou simples passants, le public présent en nombre a vibré à l'unisson. Du stand de maquillage qui n'a pas désempilé pendant des heures, au stand de jeux puissance 4 géant, tir au but et dessin : les enfants se sont amusés tandis que les parents et grands-parents ont fait le jeu de la convivialité autour du bar délocalisé pour l'occasion sur l'esplanade par Stéphanie Rameau.

La marée humaine et l'ambiance conviviale durant toute la soirée ont fait de cette première guinguette Briéroise un vrai succès.

Bravo à tous les acteurs à l'œuvre pour l'organisation de ce bel événement !

Merci à tous pour votre présence ! RDV en juillet 2025. 🍷



Nouveau commerce

L'atelier de Létice a déménagé

Retrouvez-moi place de l'église à Saint-Mars-la-Brière.

Du mardi au vendredi 10h/13h et 14h/18h et la samedi 10h/13h et 14h/16h

- Retouche
- Confection sur mesure accessoire et mode
- **BOUTIQUE DE MARIAGE**, seconde main
- Boutique de Produit locaux
- Atelier couture pour petit et grand
- Service Pressing
- Service dépannage machine à coudre

Vous pouvez me joindre au 06.33.11.93.52

www.latelierdeletice.com



L'atelier de Létice
8 place de l'Église
72470 Saint-Mars-la-Brière
06.33.11.93.52

Du mardi au vendredi 10h-13h et 14h-18h

Samedi 10h-13h et 14h-16h

Retrouvez-moi sur Facebook

<https://facebook.com/l-atelier-de-letice>

www.latelierdeletice.com

**Vous êtes nouvel artisan ou nouveau commerçant,
Faites-vous connaître en Mairie !**

Voirie et travaux

Sécurisation des hameaux

Les dossiers initiés par l'ancienne équipe municipale et le service technique de la commune concernant la sécurisation des voies desservant les hameaux de Saint-Denis du Tertre et de la Chesnaie, présentés lors de réunions de quartier, sont en phase finale de traitement par le service des routes du département. Selon les informations disponibles à la fin juin, les études finales, ainsi que les acceptations et autorisations qui en découlent, sont prévues pour fin juillet. À la suite de ce retour, une présentation sera faite lors de la prochaine commission travaux et en Conseil municipal, et les travaux seront engagés le plus rapidement possible.

Concernant le hameau des Loudonneaux, les habitants souhaitant une sécurisation supplémentaire, une proposition de travaux et de coûts sera présentée lors de la prochaine commission travaux par le service technique.

Entretien des routes et rues

Monsieur le Maire et l'équipe municipale, avec l'appui du service technique de la commune, ont décidé d'effectuer un bilan précis de l'état de la voirie sur l'ensemble de la commune. L'objectif de ce bilan est de programmer l'entretien ou la réfection des chaussées sur plusieurs années, tout en répondant à certaines urgences. Nous vous rappelons que, selon l'arrêté municipal du [date à compléter], les habitants doivent participer à l'entretien des trottoirs afin de contribuer à un cadre de vie agréable pour tous.

Travaux Généraux

Quelques semaines après l'élection de cette nouvelle équipe, les choses se mettent en place normalement. Toutefois, les premières décisions importantes ou modificatives n'interviendront qu'au cours du dernier trimestre 2024, car il est nécessaire de consulter et de s'approprier les dossiers en cours et ceux à venir.

Point sur la Maison Médicale

Au moment de la rédaction de cet article (mi-juin), les travaux principaux de construction interne sont achevés. Les travaux d'électricité, de chauffage, de climatisation, de menuiserie, de revêtement de sol, de peinture et d'ameublement devraient être terminés mi-juillet. Entre mi-juillet et mi-août, les entreprises procéderont aux essais techniques et aux finitions. Cela laisse présager une remise des clés par le bailleur social début septembre, suivie de l'installation des professionnels médicaux et paramédicaux.

La nouvelle configuration de la maison médicale, voulue et actée par l'équipe municipale précédente, a conduit à des travaux complémentaires pour satisfaire la puissance électrique nécessaire pour accueillir l'ensemble des professions médicales (1 médecin, 2 kinés, 1 ostéopathe et 2 infirmières, tous déjà en activité sur notre commune), y compris de futurs cabinets dentaires (recherche de praticiens à venir) et des logements Sarthe Habitat (6 au total, T2 et T3, parking et celliers individuels). Une inauguration sera organisée en octobre.





Maison “dit Grigner”

Cette très ancienne maison du cœur de bourg, probablement l'une des plus anciennes, située à côté de l'aire de loisir et de détente face à l'école élémentaire, nécessite une rénovation, notamment la remise en état totale de la couverture. Les travaux seront engagés au cours du dernier trimestre, l'entreprise ayant été retenue. L'usage de cette maison est en cours d'étude, plusieurs propositions sont en cours d'analyse.



Construction de l'îlot 2

Dans le projet global de rénovation du cœur de bourg adopté lors des mandatures précédentes, la construction de surfaces commerciales surmontées de logements pour le bailleur social Sarthe Habitat était prévue. L'étape suivante, après la réalisation de la maison médicale, est la construction d'un bâtiment à l'extrémité de l'esplanade Simone Veil, face à la petite barre de logements. À ce jour, des échanges sont en cours avec Sarthe Habitat, délégataire pour la commune de cette construction. Initialement les souhaits exprimés par le précédent maire et son adjoint aux travaux ont générés un surcout important. Une nouvelle étude architecturale et fonctionnelle est en cours de discussion avec Sarthe Habitat afin que les deux parties puissent supporter le coût global de ce projet (augmentation de surface et architecture particulière)

Travaux Généraux des Bâtiments

Le service technique de la commune poursuit une investigation générale des bâtiments communaux commencée depuis plusieurs mois. L'objectif est d'identifier les besoins et les priorités des travaux nécessaires. Les résultats de cette investigation et les coûts financiers seront présentés à la commission travaux et aux membres du Conseil Municipal dans le courant du dernier trimestre 2024.

Les Ombrières

Le conseil municipal, lors de sa séance du 10 avril 2024, a délibéré et statué sur la pose d'ombrières dans différents lieux (école maternelle, parking de covoiturage, terrain de boules, terrain de tennis). Les relevés topographiques sont en cours et le montage se fera progressivement dans les mois à venir.

Urbanisme

L'aménagement du centre-bourg se poursuit avec la construction de logements par le bailleur social Sarthe Habitat. Les premiers logements (au-dessus de la maison médicale) seront mis en location à partir de septembre, puis suivront ceux de la rue de la libération, de la rue Roger Verdier et de la rue du château avec une finalisation des travaux prévue fin 2025.

Une proposition de création d'un lotissement sur les quelques parcelles restantes dans ce secteur rue de la libération sera soumise aux membres du conseil municipal. Après délibération du conseil municipal, les terrains viabilisés seront mis en vente. Concernant la surface de l'ancienne école maternelle allée des Trembles, plusieurs projets sont en cours d'étude.

Information sur le PLUI H et le SCoT-AEC

La communauté de communes est actuellement dans une démarche de demande de modification simplifiée auprès des services de l'État pour quelques ajustements ne nécessitant pas une remise en cause du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). La modification simplifiée n°1, votée en Conseil Communautaire le 9 novembre 2023, ne modifie pas le PLUI H approuvé le 13 octobre 2022, qui reste en vigueur et est donc opposable aux tiers sur la totalité de la communauté de communes.

Le Pays du Mans lancera une grande concertation publique pour préparer les défis de 2050 avec l'élaboration du SCoT-AEC (Schéma de Cohérence Territoriale – Air Énergie Climat). Ce document d'urbanisme, essentiel pour l'avenir du territoire, aura un impact significatif sur la vie quotidienne et le cadre de vie des habitants. Tous les citoyens seront invités à participer activement à cette démarche et à contribuer à la construction du projet de territoire à 20 ans. Cette consultation, ainsi que des expositions, devraient avoir lieu de mi-octobre à mi-novembre. 📍

Urbanisme

CAUE de la Sarthe



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe

Le CAUE de la Sarthe conseille, informe, sensibilise et forme le grand public, les collectivités, les professionnels et le jeune public au travers de conseils aux particuliers, de visites, d'expositions, d'actions en milieu scolaire, de publications...

Architecture, Paysage, les conseils gratuits aux particuliers Vous conseillez en amont de vos projets.

Les architectes et paysagistes concepteurs du CAUE conseillent les particuliers en amont de leurs projets, sur le choix d'un terrain ou sur tout projet de construction, de réhabilitation, d'extension d'une construction existante ou d'aménagement de leur jardin, lors de **permanences gratuites** :

- **Au Mans**, vous pouvez bénéficier des permanences suivantes :
 - Permanence architecturale. Tous les vendredis.
 - Permanence paysagère. Deux vendredis par mois.
 - Permanence sur l'adaptation du logement, liée à la perte d'autonomie. Sur demande.
- Pour prendre rendez-vous, contactez le CAUE de la Sarthe au 02.43.72.35.31

- **À Mamers** et **La Ferté-Bernard**

Le 1er vendredi du mois.

Pour prendre rendez-vous à Mamers, contactez la Maison du Département au 02.43.31.13.20 ; à La Ferté-Bernard, contactez la Mairie (service urbanisme) au 02.43.60.72.72

Visites, conférences, expositions : des événements pour tous

Le CAUE de la Sarthe, c'est aussi toute l'année, des activités et des événements pour tous les publics : visites guidées en architecture et paysage, ateliers, exposés pratiques, expositions, conférences et un centre de ressources documentaires ouvert au public, sur rendez-vous.

Programme complet sur www.caue-sarthe.com



72 Sarthe caue
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Conseils aux particuliers

EN ARCHITECTURE ET EN PAYSAGE

Un projet de construction ? Envie d'aménager votre jardin ?
Les architectes et paysagistes concepteurs du CAUE vous conseillent sur le choix de terrain, et sur tout projet de construction, de réhabilitation, d'extension ou d'aménagement de jardin.

- Sur rendez-vous, les vendredis
- Gratuits
- Au CAUE de la Sarthe - 1 rue de la Mariette, 72000 Le Mans
mais aussi des permanences à : Alençon, La Ferté-Bernard, La Flèche, Mamers, Montval-sur-Loir, Rozé-sur-Sarthe, Sillé-le-Guillaume.

Partenaire des collectivités et des particuliers, investi d'une mission de service public

1 rue de la Mariette, 72000 Le Mans
contact@caue-sarthe.com
www.caue-sarthe.com

Nous contacter
au 02 43 72 35 31
du lundi au jeudi
9h-12h / 14h-17h
et le vendredi
9h-12h / 14h-16h30



Vie sociale

Séjour ANCV

Seniors en vacances

TRÉGASTEL du 15 Juin au 22 juin, au club BELAMBRA.
47 Participants, dont 27 Briérois, ont admiré cette belle région des Côtes d'Armor.
Balade en mer autour des 7 îles, malheureusement sous la pluie bretonne.



Une réunion d'information pour le voyage 2025 aura lieu en septembre 2024, tous les participants seront invités par courrier des vacances à prix très avantageux.
Renseignement en mairie.

Téléthon 2024



RDV le samedi 30 novembre pour une nouvelle édition du Téléthon !

S'il est d'habitude que le cœur de la solidarité bat pour le Téléthon le premier week-end de décembre, cette année, exceptionnellement, le Téléthon se tiendra le 30 novembre, pour laisser place à la cérémonie de réouverture de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.
La thématique de ce Téléthon 2024 est « TOUS BÂTISSEURS D'EXPLOITS » !








Conseiller Numérique

Qu'est-ce qu'un Conseiller numérique ?

Un Conseiller numérique a pour mission d'accompagner les Français dans leur appropriation des usages numériques quotidiens comme :

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte

Les permanences sont gratuites, elles ont lieu dans un bureau dédié au sein de la mairie.

Le conseiller numérique qui intervient sur notre commune se nomme Gwennolé MARCHAND

Il vous reçoit sans rdv, lors des permanences les :

Mercredi 11 septembre de 14h à 17h

Mercredi 9 octobre de 14h à 17h

Mercredi 6 novembre de 14h à 17h

Mercredi 4 décembre de 14h à 17h

France Services

Permanences France services en mairie

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est **totalemtent gratuit**.

Démarches administratives liées à la **situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi**... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

Dans chaque France services, il est possible de solliciter les **neufs services de l'État ou partenaires de l'État suivants** :

- [La Direction générale des finances publiques \(DGFiP\)](#)
- [L'agence nationale des titres sécurisés \(ANTS\)](#)
- [Point-Justice](#)
- [La Poste](#)
- [France travail](#)
- [La Caisse nationale des allocations familiales \(CAF\)](#)
- [L'assurance maladie \(CPAM\)](#)
- [L'assurance retraite](#)
- [La mutualité sociale agricole \(MSA\).](#)

L'offre de France services s'enrichit !

Un partenariat a été signé en novembre 2023 intégrant à l'offre des espaces France services les démarches relatives au **chèque énergie**.

Depuis janvier 2024, les conseillers France services participent à **informer les usagers sur ce dispositif d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz**, à les accompagner dans son utilisation, et à les orienter si besoin vers une assistance dédiée.

Ce partenariat liera également le réseau France services et l'**Agence nationale de l'aménagement et de l'habitat** (Anah) afin d'inclure deux nouvelles démarches :

- **MaPrimeRenov'**, l'aide de l'État à destination des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique au sein de leur logement
- et **MaPrimeAdapt'**, le dispositif d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap entrant en vigueur au 1er janvier 2024.

L'opérateur **France Rénov'** fait ainsi son entrée dans le bouquet des opérateurs de France services.



Permanences en mairie, de 9h à 12h, uniquement sur rdv au : 02.43.76.70.25
(Cf : tableau permanences France Services ci-contre)

2ème SEMESTRE 2024							
Permanences France Services							
MAIRIES		JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
MERCREDI	Ardenay Mercredi de 9h à 12h			4	30		4
	Saint Corneille Mercredi de 9h à 12h				2	20	
	Soullitré Mercredi de 9h à 12h			11	23		11
	Surfonds Mercredi de 9h à 12h			25		6	
	Connerré Mercredi de 9h à 12h			18	16	13	18
	Tresson Mercredi de 9h à 12h				9	27	
De 9h à 12h sur rendez-vous au 02 43 76 70 25							
SAMEDI	Torcé Samedi de 9h à 12h			21	19	23	21
	Fatines Samedi de 9h à 12h				26	30	
	Nuillé le Jalais 1er samedi de 9h-12h			7	5		
	Saint Célerin 2ème et 4ème samedi de 9h-12h			28		9	14
	St Mars la Briere Samedi de 9h à 12h			14	12	16	7





Notre public

Toute femme victime de violences de couple avec ou sans enfant.

Toute personne impliquée dans des faits de violences de couple.

Lieu d'écoute, d'accueil et d'orientation,
La violence conjugale n'est pas synonyme de conflit conjugal.
Si vous êtes témoin ou victime d'insultes, de dénigrement, de menaces, d'isolement, de coups, de violences sexuelles ou si vous avez peur, prenez contact...

02 43 78 12 75
ou
accueil@solidaritefemmes72.fr

Nos actions

- Accueil téléphonique, relais du 3919
- Accueil de jour anonyme et personnalisé dans nos locaux, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h, avec ou sans rendez-vous.
- Mise en sécurité des femmes avec ou sans enfants
- Accompagnement global dans le projet de vie ainsi que dans les démarches : (accompagnement au commissariat, dépôt de plainte, accompagnement au tribunal...)
- Accompagnement en milieu rural
- Accompagnement Téléphone Grave Danger (TGD)

Solidarité Femmes 72 c'est :

- Un accueil de jour
- Un service de domiciliation
- Des hébergements avec secret d'adresse
- Prévention / Sensibilisation
- Des permanences au tribunal
- Une conseillère conjugale et une psychologue
- Une équipe formée à l'écoute des femmes victimes de violences dans le couple
- Un groupe de parole
- Un accès internet
- Des ateliers



Accueil

Écoute

Orientation

Pour nous contacter ou faire un don :



Maison Gisèle Halimi
52 rue du Puits de la Chaîne
72000 LE MANS
accueil@solidaritefemmes72.fr
02 43 78 12 75

Suivez - nous sur les réseaux sociaux :



Retrouvez-nous :



Prendre la Ligne T1 direction : Orléans/Le Mans-MMArena et descendre à l'arrêt : LAFFAYETTE puis venir à pied en suivant l'avenue de la Libération ou en bus
Prendre le Bus 16 à l'arrêt : LAFFAYETTE direction : Ligne Sud Puis descendre à l'arrêt : LIBÉRATION



L'entrée se situe au niveau du portail à droite de la maison



Rejoignez-nous !



Initiative Solidaire

**En
liens...**



**Vous possédez un potager
ou un arbre fruitier?**



Prenez part à une initiative citoyenne favorisant le partage et l'accès de tous à une alimentation saine et locale :

1 - RECOLTE

Vous récoltez vos fruits et légumes et décidez du surplus que vous souhaitez offrir

2 - DEPOT

Vous déposez le surplus dans l'un des points de collecte



3- PARTAGE

Les familles et étudiants ayant recours à l'aide alimentaire ont ensuite le plaisir de goûter à vos fruits et légumes



Les points de collecte

Epicierie solidaire
« Les sources »
à Coulaines
5 rue de Vienne site
V.Hugo
Lundi et Jeudi
de 13h30 à 16h
Mardi et Vendredi
de 9h à 11h30
Fermé en août

Epicierie solidaire étudiante
du Mans
16, bld Charles Nicolle
(campus, derrière le centre
de santé de l'université)
Mardi entre 11h30 et 19h30
Appeler au 07 69 54 26 81
pour les autres jours

Epicierie solidaire
« La Grange »
à Ballon St Mars
Rue de Lansac Ouest
Mardi/Mercredi/Jeu de 10h à
12h et le Mardi de 14h à 16h
Ou à la Maison des projets à côté

Epicierie solidaire
Pain contre la faim
à La Chapelle St Aubin
23-25 rue des frères Lumière
Lundi de 9h à 13h
et 14h à 16h30
Mardi/Mercredi/Jeu de
8h-13h et 14h-16h30

Epicierie solidaire
« Le Kaléidoscope »
au Mans
9 rue du Cantal
Sur rdv au 02.43.84.60.66
ou 07.48.14.75.49

« Le Panier Solid'R »
à Tuffé Val de la
Chéronne
6 place de la gare
Mercredi
de 9h30 à 11h
Vendredi de 15h à 17h

Epicierie solidaire
« Le Panier »
à Montfort le Gesnois
23 grande rue
Jeudi et Vendredi
de 9h à 18h ou au
Centre Social Lares
1 place J. Moreau



Une question? Contactez Agnès au 06.30.72.97.77 (par SMS de préférence)
ontiens72@gmail.com • Facebook « En liens »

Centre LARES



Centre Social LARES

1, place Jacques Moreau
72450 Montfort-le-Gesnois
Tél : 02 43 76 70 25

Sophie Portail

Directrice

Tél: 02 43 76 70 25
sophie.portail@cslares.fr

Lieu d'Accueil, de Rencontres, d'Écoute et de Solidarité

Permanences & services au Centre LARES

Multi-Accueils	Loisirs Créatifs & Bien être
<p>Le Jardin des P'tits Loups 02.43.87.03.80 St Cornelle</p> <p>Les Queniaux 02.43.89.47.44 Lombron</p>	<p>Atelier couture avec Blandine de MONTGOLFIER Lundi matin 9h30 à 11h30 salle Thoury au 07.66.76.46.74</p> <p>Travaux d'aiguilles avec Marie-Christine MOUY Jeudi de 14h à 16h</p> <p>Conversation anglaise avec Alice HARVEY Tous les mercredis de 18h à 20h au Centre LARES</p> <p>Encadrement avec Marie-Claude AFFICHARD Jeudi de 13h45 à 16h15 salle Thoury</p> <p>Naturopathie avec Élisabeth MANGA sur rdv au 06.63.77.80.60</p> <p>Repair'Café avec Christian 1er samedi de chaque mois salle Thoury</p> <p>Shiatsu avec Nathalie LANDRY sur rdv au 06.82.90.77.20</p> <p>Sophrologie avec Isabelle FLÉCHARD Jeudi de 19h45 à 20h45 salle Thoury au 06.51.90.24.14</p>
Services	
<p>Alcool Écoute Dominique MAILLARD 2ème mardi de chaque mois 20h30 salle Thoury</p> <p>ASSISTANTE SOCIALE S.MARQUENTIN Jeudi de 9h à 12h sur rdv au 02.43.89.50.29</p> <p>CARSAT 3 premiers mardis de chaque mois sur rdv au 3960</p> <p>CIDFF Mme GUILLOU 2ème et 4ème mardi de chaque mois 9h30 à 12h30 sur rdv au 02.43.76.70.25</p> <p>CONCILIATEUR DE JUSTICE 1er mardi et 3ème jeudi de chaque mois 9h à 12h sur rdv au 02.43.76.70.25</p> <p>Épicerie solidaire Angélique GUILLAULT Vendredi 9h-12h 14h-18h Samedi 9h-12h</p> <p>ESSAIMAGE M.BELLENFANT/Mme LEROYER 02.43.34.72.17</p> <p>FAMILLES RURALES Mme FOUCAULT Mardi de 14h à 16h 02.43.39.75.01</p> <p>INALTA FORMATION Mme HERSANT 02.43.80.37.28</p> <p>Lieu d'écoute vendredi et samedi de 9h à 12h à l'épicerie solidaire (1er et 3ème samedi de chaque mois)</p> <p>MISSION LOCALE LA FERTÉ BERNARD sur rdv au 02.43.71.70.33</p> <p>PMI Mme MOREAU 2ème et 4ème jeudi par mois 14h à 16h au 02.43.89.50.29</p> <p>PSYCHOLOGUES Anne GENDRON sur rdv au 06.01.40.84.63 Katia PIETRAIN sur rdv au 06.38.64.67.37</p> <p>RÉÉDUCATRICE DE L'ÉCRITURE Mme DEROUINEAU Samedi matin sur rdv au 06.44.44.55.85</p>	



Centre LARES
Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Écoute et de Solidarité

Vie scolaire

L'école maternelle des Hauts Champs

L'année scolaire se termine dans la bonne humeur pour les enfants qui ont eu la chance de participer à plusieurs projets.

Nous avons fait une journée sur le thème des plantes tinctoriales avec l'Etinbulle. Le matin en forêt, les enfants ont fait un atelier de frappé végétal. Ils ont d'abord récolté des végétaux puis ils les ont glissés dans un tissu plié. À l'aide de maillets ils ont frappé sur le tissu et grâce à une potion magique les empreintes des feuilles sont ensuite apparues sur le tissu qu'ils ont pu ramener chez eux.

L'après-midi, les enfants ont utilisé des végétaux (feuilles et légumes) qu'ils ont rappés ou écrasés puis pressés afin de faire sortir les pigments. Ils ont ensuite pu réaliser une peinture grâce aux couleurs extraites.

Une autre sortie a eu lieu avec l'Etinbulle courant juin lors de laquelle les enfants ont pu vivre une journée sur le thème des hommes de Cro-Magnon, ce qui faisait suite au thème de la préhistoire abordé dans l'année par les classes de MS/GS.

Nous remercions la Tribu Briéroise qui a financé ces deux sorties.

Nous avons accueilli parmi nous une nouvelle ATSEM Gwladys que l'on peut voir sur la photo avec la classe de Christelle, elle remplace Caroline et sera donc là avec Babeth et Karine à la prochaine rentrée.

En cette fin d'année scolaire, les enfants de MS et de GS ont pu profiter de la piste d'athlétisme tous les lundis et les enfants de PS ont continué d'aller dans les bois le jeudi matin.

Enfin, chaque classe a préparé une danse pour la fête de l'école qui a eu lieu le 22 juin à l'école maternelle.

La prochaine rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre. Pour tout renseignement, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : ce.0720746v@ac-nantes.fr



L'école élémentaire Claude Chappe

L'école Claude Chappe a accueilli cette année plus de 147 élèves répartis sur 6 classes.

Au quotidien, les élèves apprennent à lire, écrire, compter, calculer, ce qui constitue l'essentielle de leur activité scolaire. La culture artistique, le sport et le développement durable sont des axes qui complètent ces enseignements, conformément aux programmes en vigueur.

Ainsi, tout au long de l'année, l'école a proposé aux élèves divers projets :

- **Un projet musique et chant** sur le thème du « bestiaire fantastique » pour toutes les classes, avec la collaboration de la professeure d'arts Virginie Duong. Il est en lien avec le projet d'école, dont l'axe « ouverture culturelle » est un enjeu important. Le fruit du travail mené tout au long de l'année, sera présenté lors d'un spectacle au mois de juin.
- **Un projet natation** à la piscine de Montfort-le-Gesnois, pour toutes les classes. Les élèves de CM2 passent un test à l'issue des séances, afin d'obtenir l'attestation « Savoir nager en sécurité ».
- Des activités sportives en partenariat avec l'USEP et l'OCCE pour toutes les classes : semaine olympique et paralympique, raid, enduro, jeux coopératifs, olympiades...
- **Un spectacle de magie** « L'incroyable histoire de la magie » a été proposé à l'ensemble de l'école
- **Un projet « jardins potagers »** a été mis en place au printemps, avec des activités de jardinage pour les CP et les CM1. La classe de CE1 a bénéficié de l'intervention d'une maraîchère dans le cadre d'un atelier « semis ».
- **Le permis internet** pour les élèves de CM2, en partenariat avec la gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière, avec un travail sur les dangers d'Internet, le harcèlement et cyber-harcèlement.
- **Des sorties culturelles** pour toutes les classes :
 - Journée au zoo de La Flèche (CP et CE1)
 - Journée à Carnuta (CP et CE1)
 - Journée au musée Robert Tatin en Mayenne (CE2 et CM1)
 - Journée à Paris (CE2 et CM1)
 - Journée au circuit des 24h (CM1/CM2 et CM2)
 - Visite des mini-châteaux et de l'aquarium d'Amboise (CM1/CM2 et CM2)

L'équipe enseignante remercie la Mairie et la Tribu Briéroise pour leur aide financière attribuée aux activités culturelles. Elle remercie également les parents accompagnateurs et les parents agréés sans qui ces sorties ne seraient pas possibles. 🍷



Restauration scolaire

Grille tarifaire 2024/2025

Cette année de nouveaux barèmes des quotients familiaux et tarifs entrent en vigueur.

En effet, depuis le 21 avril 2021, dans un souci d'alléger les charges des familles aux revenus modestes, l'Etat propose aux communes rurales éligibles à la Dotation de Solidarité Rurale Péréquation, une nouvelle mesure intitulée « Cantine à 1 € » pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 600 €.

En 2024, l'État reconduit ce dispositif qui évolue et s'étend à toutes les familles ayant un quotient familial inférieur à **1 000€** leur permettant ainsi de bénéficier de repas à 1 € maximum.

L'État compense le manque à gagner des communes par une aide de 4 € par repas.

La commune de Saint-Mars-la-Brière étant éligible à cette dotation, les tranches de quotients et les tarifs ont donc été réactualisés et votés par le Conseil Municipal, le 5 juin 2024, pour l'année 2024/2025.

À noter que pour les tranches 3 et 4 de quotient familial, par rapport à l'année 2023/2024, les tarifs n'ont pas augmenté.

RESTAURANT SCOLAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	Prix du repas	Observation	P.A.I* Base repas /2
TRANCHE 1	<600,00 €	0,80 €	Aide de l'État 4€/repas	0,80 €
TRANCHE 2	600 € à 799,99 €	0,90 €	Aide de l'État 4€/repas	0,90 €
TRANCHE 3	800 € à 999,99 €	1,00 €	Aide de l'État 4€/repas	1,00 €
TRANCHE 4	1000 € à 1499,99 €	4,04 €		2,02 €
TRANCHE 5	>= 1500 €	4,45 €		2,22 €

Occasionnel	5,03 €	2,52 €
Adulte	5,92 €	—

*Le PAI (Projet d'accueil individuel) est un dispositif mis en place avec le médecin de l'éducation nationale pour les enfants atteints de maladie spécifique.

Ces tarifs pourront être réactualisés dans l'année scolaire.

Toute modification du quotient familial doit être signalée au plus tôt à la mairie (service restauration scolaire). Ce nouveau quotient familial est pris en compte au moment où la famille signale la modification et que les pièces nécessaires au contrôle soient fournies. Le nouveau tarif sera appliqué lors de l'édition de la facture qui suivra la modification. **Aucune régularisation ne sera effectuée sur les factures déjà éditées si la commune n'a pas été informée de ce changement de quotient.**

Cette mesure est en cohérence avec le règlement du service enfance jeunesse de la communauté de communes. 🍴

Grille tarifaire périscolaire

CDC Le Gesnois Bilurien		Périscolaire		Mercredis périscolaires	Vacances scolaires
		AU QUART D'HEURE			
		Matin	Soir avec goûter	Péri sur site au 1/4 d'h	Péri-alsi tarif 1/4 h sur site
1	QF < 500	0.32 €	0.43 €	0.34 €	0.27 €
2	QF 501-700	0.40 €	0.53 €	0.42 €	0.33 €
3	QF 701-900	0.48 €	0.63 €	0.50 €	0.39 €
4	QF 901-1100	0.56 €	0.73 €	0.58 €	0.46 €
5	QF 1101-1300	0.63 €	0.83 €	0.66 €	0.52 €
6	QF 1301-1500	0.71 €	0.93 €	0.74 €	0.59 €
7	QF > 1500	0.79 €	1.03 €	0.82 €	0.65 €

Hors CDC		Périscolaire		Mercredis périscolaires	Vacances scolaires
		AU QUART D'HEURE			
		Matin	Soir avec goûter	Péri sur site au 1/4 d'h	Péri-alsi tarif 1/4 h sur site
1	QF < 500	0.40 €	0.53 €	0.42 €	0.33 €
2	QF 501-700	0.50 €	0.66 €	0.53 €	0.41 €
3	QF 701-900	0.59 €	0.78 €	0.62 €	0.49 €
4	QF 901-1100	0.69 €	0.91 €	0.73 €	0.57 €
5	QF 1101-1300	0.79 €	1.04 €	0.83 €	0.64 €
6	QF 1301-1500	0.88 €	1.16 €	0.93 €	0.73 €
7	QF > 1500	0.98 €	1.29 €	1.03 €	0.81 €

Inoé, Espace Famille

iNoé le nouvel Espace Famille qui remplace le Portail Familles du service « Petite Enfance et Enfance/Jeunesse » de la Communauté de communes.

iNoé est accessible depuis n'importe quel appareil connecté offre une gestion simplifiée des inscriptions.




Des plaquettes d'informations sont disponibles dans les accueils périscolaires et extra-scolaires et à la Mairie.

Pour toute assistance, contactez le service PEEJ au 02 85 29 92 28 ou par mail à : service-peej@cc-gesnoisbilurien.fr



Charte de vie - restauration scolaire

Cette charte a été établie afin que le temps du midi (repas et récréation) se déroule dans de bonnes conditions. Les enfants ont le droit de jouer, s'amuser, rigoler mais certaines règles sont à respecter.

		
<p>RESPECT TOLÉRANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte le personnel du restaurant scolaire et les agents de service. • Je respecte les autres enfants en acceptant les différences de chacun. • Je respecte la cantine, les locaux de l'école et la cour de récréation. • Je respecte la nourriture et l'eau. • Je respecte le matériel que l'on met à ma disposition. • Je suis poli avec tout le monde. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je ne me bagarre pas. • Je n'insulte pas les autres. • Je ne crache ni sur les autres ni par terre. • Je ne joue pas avec la nourriture et l'eau. • Je ne vole pas les affaires des autres. • Je ne joue pas avec les vêtements. • Je n'abîme pas les arbres.
<p>SÉCURITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je me range dans le calme avant d'entrer et sortir de la cantine. • Je me tiens correctement à table. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je ne me lève pas de table. • Je ne me bascule pas sur les chaises. • Je ne bouscule pas les autres. • Je ne jette pas de pierres. • Je n'apporte pas d'objets dangereux, même factices. • Je n'apporte ni bijoux, ni valeurs de quelque sorte que ce soit. • Je ne sors pas de l'école.
<p>HYGIÈNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je me lave les mains avant et après le repas. • J'aide au rangement de la table. • Je tire bien la chasse d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je ne rentre pas à la cantine avec les mains sales. • Je ne mange pas avec les mains. • Je ne mets pas de nourriture par terre. • Je ne mange ni chewing-gum, ni bonbons. • Je ne bouche pas les toilettes.
<p>SOLIDARITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je mange dans le calme. • Je me sers en fonction de mon appétit mais je partage en respectant la part de chacun. • J'essaie de goûter à tous les aliments. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je ne gaspille pas la nourriture et l'eau. • Je n'accuse pas mes camarades. • Je ne crie pas dans la cantine.

La charte de vie est annexée au règlement du restaurant scolaire.

En cas de non-respect, l'enfant sera rappelé à l'ordre par le personnel de restauration. Si la situation perdure, les parents et l'enfant seront convoqués par M. le Maire, en présence de l'Adjointe à l'Enfance-Jeunesse et de la Responsable de la restauration scolaire. Une exclusion temporaire voire définitive du restaurant scolaire pourrait être prononcée à l'encontre de l'enfant.

Nous vous invitons à la lire ou la relire attentivement (avec votre/vos enfants).

Tout enfant inscrit s'engage à la respecter.

Tout au long de l'année, Mme Sylvie VERNHETTES (Responsable de la restauration scolaire) et toute son équipe œuvrent et se dévouent pour la satisfaction et le bien-être de vos enfants.

À ce titre, elles méritent reconnaissance et respect et non pas incivilités et insultes.

L'équipe municipale les assure de leur soutien et les remercie pour le travail accompli. 🍌



Modification règlement intérieur des écoles



Les contraintes croisées des exigences de capacité d'accueil des bâtiments municipaux et du respect du taux d'encadrement animateurs/enfants ont conduit le service « PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE » (PEEJ) de la Communauté de communes le Gesnois Bilurien à réaffirmer les conditions et à réorganiser les accueils périscolaires communautaires.

Lors du Conseil communautaire du 13 juin 2024, les élus de la Communauté de communes le Gesnois Bilurien ont voté ainsi le nouveau règlement intérieur des accueils périscolaires et des séjours du service PEEJ. Ce dernier, en application depuis le 08 juillet 2024, **rend obligatoires l'inscription puis la réservation de chaque enfant à chaque activité proposée par le service PEEJ via l'espace famille.**

Ainsi, à la prochaine rentrée scolaire, les règlements intérieurs des 2 écoles seront modifiés.



En cas de retard des parents, si les enfants ne sont pas inscrits auprès du service PEEJ via l'espace famille, ils ne pourront plus être pris en charge par le personnel du périscolaire.

Au-delà des horaires de l'école, les enseignants n'ayant pas vocation à garder les enfants, ils ne sont donc plus responsables. En cas de retard, les familles et les numéros d'urgence de la fiche de renseignements seront contactés. Si personne ne répond ou si les parents ne sont pas en capacité de venir chercher l'enfant, il sera alors confié aux autorités locales (la Mairie ou la gendarmerie).

Afin d'éviter que cette démarche soit appliquée, même si vous n'utilisez pas le service PEEJ, nous vous conseillons d'inscrire, dès maintenant, votre enfant sur l'espace famille du site du Gesnois Bilurien, ou de prévoir des personnes « relais » pouvant venir chercher à votre enfant, à votre place, à la sortie de l'école. Ainsi, en cas d'imprévu, votre enfant sera pris en charge.



Baby-sitting



Le service jeunesse du Gesnois Bilurien et le Centre Social LARES développent un dispositif visant à former des jeunes du territoire au baby-sitting afin de les mettre en relation avec des parents souhaitant faire garder leur enfant.

Comment se former au baby-sitting ?

Chaque année, le dispositif proposera deux sessions de formation, l'une au printemps, la seconde à l'automne. **L'objectif est de former une vingtaine de jeunes du Gesnois Bilurien chaque année. La formation est gratuite.**

Conditions d'accès :

- Avoir entre 16 et 18 ans
- Résider en Gesnois Bilurien.

Les deux journées de formation seront supervisées et organisées par la référente Familles du Centre Social LARES et l'adjoint à la Jeunesse du service PEEJ.

Dès que les dates seront connues, le service Enfance/Jeunesse de la commune de Saint-Mars-la-Brière communiquera auprès des habitants.

POUR LES PARENTS :

1/ Comment faire appel à un baby-sitter du réseau auprès du centre social ?

La Communauté de Communes du Gesnois Bilurien et le Centre Social LARES facilitent la mise en relation entre les parents et les jeunes pour des services de baby-sitting mais ne sont pas impliqués dans la contractualisation entre les deux parties.

Les jeunes proposent leurs services de baby-sitting et les parents engagent leur propre accord. La Communauté de communes le Gesnois Bilurien et le Centre Social LARES déclinent toute responsabilité en cas de litige, dommage, ou tout autre problème survenant pendant ou après la prestation de services. Nous recommandons vivement aux parents et aux jeunes de discuter des modalités, des attentes, et de convenir d'un accord financier clair avant de débiter toute prestation de baby-sitting.

Les parents intéressés doivent adresser leurs besoins en complétant le formulaire disponible sur le site du Gesnois-Bilurien <https://www.cc-gesnoisbilurien.fr>

Du lundi au mercredi, veuillez communiquer vos demandes pour le vendredi, le week-end ou la semaine suivante.

Le service de mise en relation est gratuit.

2/ Comment embaucher un ou une baby-sitter ?

En recrutant directement le salarié de votre choix, vous choisissez la personne à qui vous confiez vos enfants et adoptez la solution la moins coûteuse : vous assumez uniquement le coût employeur (salaire et charges sociales) et pouvez prétendre à des aides.



Vous devenez particulier employeur, qu'il s'agisse de garde régulière ou occasionnelle, à temps complet ou temps partiel : la Convention Collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile s'applique de manière obligatoire, téléchargeable gratuitement sur www.franceemploiadomicile.fr.

Les démarches administratives sont simples, grâce aux dispositifs de déclaration Pajemploi ou Cesu.

Dès la première heure de garde, dans votre intérêt et celui de votre baby-sitter, le travail doit être déclaré.

Le travail dissimulé est illégal, nuit à votre intérêt et plus encore à celui de votre baby-sitter, et vous expose à des risques importants. (

Saison culturelle

Ça s'est passé Narais

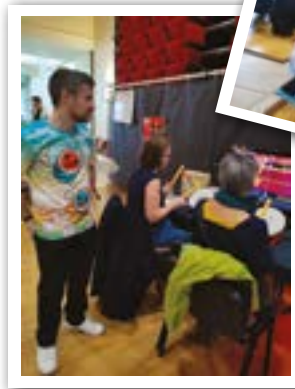
Le mois de janvier s'est paré de couleurs avec « **Hoël** », le spectacle immersif de la Cie Les Tombés de la lune, véritable prouesse technique doublée d'une jolie rencontre entre les arts numérique et le théâtre. Dans un décor d'images projetées par ordinateur, véritable « tableau animé » de feuillage multicolore, les spectateurs ont pu suivre l'histoire de Tom, un jeune garçon, et de son amitié sincère pour un arbre promis à l'abattage. Tom, avec l'aide d'une nouvelle amie, ne se résoudra pas à ce funeste destin, et décidera de créer une « Zone d'Arbre à Défendre » ...



Le bal Folk de février a été un grand moment de partage, les danseurs de tout âges venus en nombre, ont littéralement enflammé le parquet de l'Espace du Narais ! Accessible à tous, la musique folk ne nécessite pas de prérequis et une fois lancés, vous n'avez plus qu'à vous laisser entraîner dans la farandole, bourrée, ou scottish. Après une mise en jambe avec le trio vocal « Début de bal », le groupe « Poolidor » a embarqué le public pour un voyage sonore depuis le Berry jusqu'au Maghreb avec leur inimitable style « Berberichon » !



Les amateurs de mangas étaient à l'honneur en mars avec la « **Japan Zone** ». L'idée de cette manifestation était de surfer sur l'engouement pour ce genre littéraire afin de faire découvrir aux jeunes, et aux moins jeunes, la richesse et le raffinement de la culture nipponne. Ainsi, au-delà de l'attrait pour les jeux vidéo, des ateliers de découvertes étaient proposés tels que des initiations aux jeux de sociétés japonais, à l'origami et à la calligraphie. Des démonstrations de cérémonie du thé ainsi que plusieurs conférences sur l'art de vivre à la japonaise étaient organisées, ainsi que des initiations à une danse traditionnelle : le Yosakoi. Enfin, un défilé cosplay ouvert à tous clôturait cette journée riche en propositions !



Samedi 22 juin, le swing était à l'honneur au Narais, dans une ambiance délicieusement rétro avec des danseurs en tenues d'époque et aux déhanchés incroyables. La prestation magistrale du groupe « **The swing shouters** » a retenue le public jusqu'à tard dans la nuit. 🍷



Cinéma

Cinéma Cinéambul

Séances à venir
à 20h →

Le prix de la place de cinéma est de 5 €.

2024	2025
16 septembre 07 et 28 octobre 18 novembre 09 décembre	20 janvier 10 février 03 et 24 mars 14 avril 05 et 26 mai 16 juin



Les séances se suivent et ne se ressemblent pas au Narais grâce au large choix de films proposés par l'association Cinéambul72. Ainsi, toutes les trois semaines, l'Espace du Narais se transforme en véritable salle de cinéma. Il faut dire qu'il s'y prête de bonne grâce avec ses confortables fauteuils vermillon (issus d'une vraie salle de cinéma) et son immense écran de projection.

Ajoutez à cela un tarif attractif de 5 € et des séances pour les enfants pendant les vacances scolaires avec des films d'animation récents. « La tresse », « Cocorico », « Chien et chat », « Un p'tit truc en plus », ont remporté un franc succès de fréquentation. Une carte de fidélité vous sera proposée à la billetterie, alors n'hésitez plus ! 🍷

Bibliothèque municipale

BIENVENUE AU JAPON !

Les lectrices de la bibliothèque ont fait découvrir ce merveilleux pays aux bébés-lecteurs et aux enfants de petite section de maternelle les 13 et 14 mars. Ceci en avant-première de la journée Japon organisée par le service culturel de la commune. Le répertoire de chansonnettes comprenait une comptine en japonais et les petits ont beaucoup apprécié le voyage.

« MARQUE-PAGES »

Le rendez-vous « papotage » prend son rythme de croisière. Nouvelle date le samedi 17 février avec des habituées et de nouvelles recrues. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour nous parler de vos lectures, vos coups de cœur, ou simplement faire le plein d'idées.

DÉPART

Je profite de cet article pour vous annoncer mon départ de la bibliothèque de St Mars.



MERCI à toutes les lectrices et à tous les lecteurs pour ces 16 années formidables passées à vos côtés.

MERCI pour toutes les rencontres, les partages, les liens tissés.

MERCI à la super équipe de bénévoles.

Cécile Dubois-Hellec, responsable de la bibliothèque municipale

Bienvenue à notre nouvelle bibliothécaire,
Laure Brunelière, Responsable de la bibliothèque municipale.



"Le café lecture a eu lieu le 6 juillet, avec beaucoup d'échanges intéressants et une liste de livres à lire qui s'allongent pour ma part ! Nous espérons vous voir nombreux à nous rejoindre cette année pour ouvrir toujours plus les horizons." 📖

Bibliothèque municipale
Espace du Narais
Allée des Châtaigniers
02.43.76.46.63
bibliotheque@smlb.fr

Catalogue en ligne :
<http://saint-mars-pom.c3rb.org/>

HORAIRES

Périodes scolaires

Mercredi : 14h00 - 18h30

Jeudi : 16h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00

Ou sur rendez-vous

(mercredi matin et jeudi)

au 02.43.76.46.63

Vacances

Horaires annoncés avant les vacances

2024

**Gratuit
pour tous**

Pays du Perche Sarthois

À la découverte du patrimoine local

Volnay – Saint-Mars-de-Locquenay - Tresson

-14ème circuit des trois églises.

Dimanche 8 septembre (14h30-18h)

Au cours de ce circuit, vous découvrirez avec une guide-conférencière trois édifices aux confins du Gesnois Bilurien. Construits à l'époque romane, ils témoignent surtout du renouveau économique à l'extrême fin du Moyen Age et au XVIe siècle de par leur agrandissement et les restes de décors peints. Ils renferment également un mobilier intéressant illustrant la Contre-Réforme.

→ Gratuit / rendez-vous à l'église de Volnay. Réservation préalable recommandée au Perche Sarthois / 02 43 60 72 77.

Et aussi :

Le Monument du Mois

« Patrimoine et histoire à l'honneur »

Lombron

Du samedi 28 septembre au dimanche 20 octobre 2024

Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois s'associe à la commune pour faire découvrir le patrimoine du village sous toutes ses formes. Grâce à la complicité des habitants, des acteurs locaux et de multiples partenaires, visites, spectacles, concert, jeu de piste, etc., rythmeront chaque week-end.

→ **Gratuit**, programme disponible début septembre. 🗨️





L'ACTU DÉCHETS N° 4

Quoi ?

Les feuilles en papier reliées au non
→ Il faut retirer les films plastiques !

Journaux, magazines, catalogues, publicités



Cahiers, blocs - notes, livres, annuaires



Courriers, enveloppes Tickets d'achats, visites, voyages, post-it



Refusés !



LES CARTONS

à déposer en déchèteries

Emballages en papier → Sacs et bacs jaunes

Papiers peints → Déchèteries

LES PAPIERS

Oui ! Tous les papiers se trient et se recycle

Où ?

ICI → Déposer uniquement des papiers de lecture et d'écriture !



282 PAV PAPIERS
Points d'Apport
Volontaire accessibles
sur le territoire
SYVALORM
En 2022, grâce à
chacun de vous, 1 826 t
de papiers ont été
recyclés soit près de
17 kg par habitant.

Encore trop de
« papiers » échappent
au recyclage et
remplissent
inutilement les bacs
de collecte !



Pourquoi ?



Les papiers graphiques, de lecture et d'écriture, sont recyclés dans l'usine NORSKE SKOG dans les Vosges (Golbey, RR) où ils redeviennent des papiers journaux ou magazines.

Votre geste a un réel impact environnemental, il a permis d'économiser 36 millions de litres d'eau en 2022 ! Et il contribue à équilibrer les recettes de la collectivité.

Astuces

4 gestes pratiques à mémoriser avant de jeter ses papiers :

- Inutile de les comprimer ou de les froisser
- Inutile de les déchiqueter. Cela complique leur transport et leur tri. La majorité des papiers broyés n'est pas captée dans le processus de tri, ils échappent au recyclage. Plus il y a de surface, plus le tri est efficace !
- Inutile de retirer les agrafes et spirales, etc. Elles seront enlevées lors du recyclage.
- Retirer les CD ou autres produits promotionnels souvent donnés avec les magazines.

Éviter les papiers ?

STOP-PUB

Si vous ne voulez plus de publicités, indiquez-le sur votre boîte aux lettres avec un stop-pub ! (Les informations des collectivités continuent d'être lues) À défaut, la publicité est déposée.



Actualités

Dans l'avenir, la démarche sera inversée : il s'agira de préciser sur sa boîte aux lettres avec un « OUI-PUB » que l'on accepte la publicité.

Depuis le 1er mai 2022 et jusqu'au 1er mai 2025 : 14 villes candidates sont en phase de test pour le OUI-PUB, aucune commune SYVALORM n'y participe.

Le démarrage national du OUI-PUB n'est pas connu à ce jour, mais ce sera au-delà de mai 2023.

↳ Limiter ses impressions

- En optimisant ses impressions recto-verso
- En réutilisant les faces non imprimées en brouillon

Encore un doute ?
Mais où déposer quoi ?

2 applis gratuites*
qui vous facilitent
le tri au quotidien !

*Disponibles sur
Google Play et App Store



Dans les bornes papiers,

je dépose tous les papiers graphiques : journaux, publicités, cahiers, cartes postales, post-it, billets d'avion, de train, tickets de caisse, posters...



Localisez les bornes et les déchèteries autour de vous, consultez les horaires d'ouverture ou retrouvez votre jour de collecte... Sachez où diriger un emballage en scannant son code-barre, ou trouvez la destination d'un déchet en entrant son nom... Et plus encore !

Les papiers peints

sont à apporter en déchèterie



Les filtres ou sachets de thé et café en papiers

peuvent être déposés au compost. (ou autres résidus)



Les papiers spéciaux :

- Papier plastifié →
- Papier photo →
- Papier calque →
- Papier carbone →
- Papier de verre →
- Papier sulfuré de cuisine →



Donnons une nouvelle vie à nos lectures !

Chaque tonne de papier recyclé permet d'économiser 2 tonnes de bois et divise par 3 la consommation d'eau et d'énergie nécessaires pour produire du nouveau papier !



Un doute ?
Une question ?

Rejoignez-nous via notre site www.syvalorm.fr
ou au 02 43 35 88 05





LACTU DÉCHETS N° 6

LES EMBALLAGES

Un emballage bien trié, c'est un emballage valorisé !

Emballages en plastique

✓

POB, THERMOPLAST, POLYPROPYLENE, TUBES, Bouteilles, bidons, flacons, sacs, capsules, films, cartons, enveloppes, CD/DVD de musique.

Ici, je dépose

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

3 consignes

UNIQUEMENT DES EMBALLAGES

- en sac
- non emballés
- bien vidés

Il n'est pas nécessaire de rincer les emballages

Ne pas rajouter que les bidons ne sont pas des produits et donc leurs couvercles ne sont pas des emballages !

Pourquoi trier ?

Trier, on a tous à y gagner !

Un geste écologique et économique qui permet :

- la préservation des ressources naturelles
- la réduction des tonnages de déchets à enfouir fortement taxés (TGAP*)

*Hausses + 306 % en 7 ans par tonne

RAPPEL :

2023	51€/t
2024	58€/t
2025	65€/t

Tout déposé sur les **Arbres Plantés** → arbres mélangés et + emballés + en déchèterie

Emballages en métal

✓

Bidons, boîtes, persiennes, films, capsules, bidons, couvercles, enveloppes, CD/DVD de musique.

Emballages en papier

✓

Emballages en cartonnée

✓

En 2022 :

sur le territoire de la commune :

24 tonnes EMBALLAGES

17 628 sacs jaunes

et 2 822 800 sacs jaunes distribués

Grâce à chacun de vous, 4 073 t d'emballages ont été valorisés soit près de 35 kg par habitant.



Destination des autres emballages :

EN DÉCHÈTERIE

Les cartons

→ afin que les cartons ne polluent pas et les sangles !

Les contenants de toxiques

Les emballages en bois volumineux (caisses, coffrets de bouteilles...)

Les emballages en verre (bouteilles, flacons et bocaux)

EN BORNE VERRE

Les emballages en tissu (sacs, pochettes...)

EN BORNE TEXTILE

Les sachets biodégradables

DANS LE COMPOSTEUR

Les petits emballages en bois, acier (barquettes, boîtes de médicaments...)

EN SAC ORDURES MÉNAGÈRES

Les emballages de médicaments

RETOUR EN PHARMACIE

Que deviennent les emballages que nous trions dans les bacs et sacs jaunes ?

Leurs parcours

1 Collecte sélective

En porte à porte tous les 15 jours

2 Déchargement sur les quais de transfert de SYVALORM

→ Fontaine-les-Coteaux*
→ Écorpain**

3 Chargement de semi-remorques à fond mouvant (FMA)

*Fontaine-les-Coteaux (41) **Écorpain (72)

4 Mise en bales par catégorie de matériaux

Leur recyclage

4 Transfert vers notre centre de tri :



Depuis le 13 novembre 2023 100% de nos emballages et papiers sont transférés sur notre nouveau centre de tri interdépartemental Tri Val de Loire à Parçay-Meslay (37)

Centre de tri mutualisé composé de 10 collectivités adhérentes

Tri manuel & Tri automatisé

25 bûchers optiques
95% d'efficacité
Un processus de dernière technologie

5 Expédition vers les Sûres de recyclage



Leurs repreneurs

<p>WTA BIWE (74)</p> <p>WTA BIWE Allemagne</p> <p>VALOPLAST 85% France 20% Europe de l'Ouest</p>	<p>VALOPLAST 85% France 20% Europe de l'Ouest</p> <p>ARELOR METAL (79 - 15)</p>	<p>REVAL APPRET (41)</p> <p>VALOPLAST 85% France 20% Europe de l'Ouest</p> <p>PAPREC QUEST Espagne</p>
--	---	--

Source : 14/12/2023

Annuaire

Associations Sportives & culturelles

● FOOTBALL USSM

Président DUFEU Sébastien
626, Route de la Chesnaie
72470 St Mars la Brière
Mail : footballussm@gmail.com

● BASKET USSM

PAPILLON Guillaume
22 rue des Noyers
72160 TUFFÉ
Tél : 06.67.63.27.61
Mail : ussm-basket@orange.fr

● ATHLÉTISME USSM

DROUET Frédérique
12, impasse des Vignes
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.27.70
Mail : ussm72athletisme@gmail.com

● TIR À LA CIBLE USSM

VAN RECHEM Erick
1, bis rue Ledru Rollin
72160 Connerré
Tél : 06.80.31.44.19
Mail : erickvanrechem@gmail.com

● TENNIS USSM

ROUMILHAC Sylvain
1648, Route de St Étienne du Narais
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.77.26 / 06.51.22.12.97
Mail : ussm.tennis@hotmail.fr

● GYMNASTIQUE BRIÈROISE USSM

POTÉ Patricia
La Flarie
1524, Route de Saint Étienne du Narais
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.47.75.61 / 06.84.08.09.30
Mail : raoul.pote@wanadoo.fr

● PÉTANQUE USSM

HAUTEVILLE Éric
4538, Route des Loudonnoeux
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.53.16 / 06.42.82.39.70
Mail : hautevillee@gmail.com

● JUDO CLUB DES BRIÈRES

ARDOUIN Denis
30, rue de Lisborde
72470 St Mars la Brière
Tél : 07.83.93.63.72
Mail : bureauxjcb@outlook.fr

● RÉCRÉATIVE DU HAMEAU DE ST DENIS DU TERTRE

LIÉNARD Caroline
2093 Rte de St Étienne du Narais
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.03.42.85.40
Mail : caroline.vincent.lienard@gmail.com

● CHORAL'IN

CHAUVIN-LARUE Nadine
2, rue du Four à Chanvre
72400 La Ferté Bernard
Tél : 07.68.08.44.60
Mail : nadinechauvin@hotmail.fr

● FAMILLES RURALES

PITARD Annick
57, rue de Paris
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.64.41.05.44
Mail : famillesrurales.stmars@gmail.com

● GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

ROUAULT Albert
2309, Route du Bourray
72470 St Mars la Brière
Tél : 07.85.27.77.60 / 06.74.80.26.81
Mail : joycegstmars@gmail.com

● AMIS DU SITE DE SAINT DENIS DU TERTRE

HEULIN Bernard
1490, Chemin de Mirson
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.46.31
Mail : quiet-gomez@orange.fr

● UNC - AFN - SDF

BOUREKAT John
Le Foyalais
4821 Route des Loudonnoeux
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.25.62.20.14
Mail : unc-stmarslabriere@orange.fr

● VÉLO CROSS DIONYSIEN

KRINCKET Ludovic
120, chemin des Fermes
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 07.84.00.75.33
Mail : ludovic.krincket@gmail.com

● AMICALE PERSONNEL COMMUNAL

CLAVEAU Véronique
36 rue de Paris
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.70.23
Mail : comptabilite@smlb.fr

● LOISIRS DU TEMPS LIBRE

FOURMI François
10, allée des Chênes
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.71.43
Mail : francois.fourmi@orange.fr

● LA TRIBU BRIÈROISE

(Association de parents d'élèves)
CHARRETIER Floriane
625, Route de la Chesnaie
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 06.11.41.25.38
Mail : latribubriereoise@gmail.com

● ASSOCIATION SUR LE PAS DES ARTISTES

ÉMERY James
30, Grande Rue
72450 Montfort le Gesnois
Tél : 06.20.84.14.90
Mail : sur-les-pas-des-artisites@orange.fr

● COMITÉ DES FÊTES

LE GOT Jimmy
17, rue de Paris
72470 Saint Mars La Brière
Tél : 06.14.58.36.50
Mail : comitedesfetessaintmarslabriere@outlook.fr

● COMITÉ DE COMMISSAIRES DE ROUTE AUTOMOBILE

FLEURY-CHAUMET Nicolas
79, chemin de la Ricordière
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 06.24.31.73.15
Mail : ccra.contact@gmail.com

● TEAM JEUDON RACING TEAM

JEUDON Jérémie
Les Défais
72450 Parigné l'Évêque
Tél : 06.85.70.99.71

● TEMP'O (danse)

TARBOURIECH Stéphanie
29, rue de la Merize
72370 Le Breil Sur Merize
Tél : 06.22.25.24.76
Mail : asso.danse.stmarslabriere@gmail.com

● ANIMAL SOUND SYSTEM

VERNHETTES Victor
29, rue du Château
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 06.77.23.46.34
Mail : victor.vernhettes@gmail.com

● NATUROSOLID'ERE

TOUZEAU Élisabeth
104, allée des Chevreuils
724,70 Saint Mars la Brière
Tél : 06.63.77.80.60
Mail : naturosolidere@gmail.com

● TEAM Race 72

FROGER Tony
5458 Les Loudonnoeux
72470 Saint Mars La Brière
Tél : 06.67.74.97.80
Mail : teamrace72@hotmail.fr

● MAM LA FORÊT DES PITCHOUNS

COLLIN Stéphanie
59, chemin des Aunais
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 06.22.50.06.23
Mail : laforetdespitchouns@gmail.com

● PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

GUITTET Antonin
162, impasse des Vignes
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 06.16.63.94.60
Mail : association.pprb1@gmail.com



Le nouveau Bureau du Club de Foot de Saint-Mars-la-Brière

C'est une saison 2024/2025 spéciale qui s'annonce pour le club de football de Saint-Mars-la-Brière, car la section célébrera fièrement ses 80 ans d'existence l'année prochaine. Pour marquer cet anniversaire historique, le club a décidé de renouveler son bureau afin de préparer l'avenir tout en honorant son riche passé.

Un Bureau Renouvelé pour une Nouvelle Ère :

le nouveau bureau est composé de membres dévoués et passionnés, prêts à reprendre le développement du club et à renforcer son ancrage dans la communauté locale.

Voici les principaux responsables :

- **Président : Sébastien Dufeu.** Fort de son expérience et de son engagement, Sébastien, joueur depuis 2000, prend les rênes en tant que président. Figure bien connue du milieu associatif local et préalablement passé par plusieurs postes clefs dans les bureaux précédents, il est déterminé à promouvoir les valeurs sportives et sociales du club.

- **Co-président : Jean-Charles Ageorges Julien.** JC guide depuis plusieurs années son équipe féminine junior d'une main de fer et « ses » filles lui rendent bien. Cela leur a notamment permis cette saison de décrocher le titre de championne de Sarthe U13 et de Division 2 en U15, une tranche d'âge au-dessus de la leur. Profil de battant et toujours disponible, il apportera son dynamisme et son expertise en gestion des événements pour dynamiser les activités sportives du club.

Responsable de l'école de foot, il mettra également son expérience au service de la formation des jeunes talents. Son objectif est de développer une école de football reconnue pour son excellence.

- **Trésorier : Mickaël Breteau,** comptable de profession mais surtout membre historique du club puisqu'il est né à Saint-Mars-la-Brière, gardera la charge des finances du club comme les 3 dernières années. Son sens de l'organisation sera un atout précieux pour assurer la stabilité financière. C'est d'ailleurs le pilier du bureau dans cette nouvelle équipe.

Il sera épaulé par **Charline Grudet,** maman d'une joueuse et femme d'un joueur, elle mettra à disposition du club et de ses finances sa légendaire rigueur.

- **Secrétaire : Aurélie Ageorges** prendra en main la coordination des activités du club. Sa rigueur, son sens de la pédagogie et son esprit d'équipe seront essentiels pour fédérer les membres. Elle sera épaulée par **Cyrielle Pichon** sa bienveillance et sa joie de vivre dans toutes les tâches administratives inhérentes à ce poste. Sa bienveillance et son sourire.

Un anniversaire sous le signe de la célébration.

Pour célébrer ses 80 ans, le club prévoit une série d'événements festifs et sportifs tout au long de l'année.

Au programme :

- **Tournoi Anniversaire :** un grand tournoi réunissant les sponsors, des équipes locales, voire régionales, sera organisé pour célébrer cette étape importante. Ce sera l'occasion de voir en action les jeunes pousses ainsi que les anciens du club.

- **Soirée de Gala :** une soirée de gala avec orchestre sera organisée le SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025 pour rendre hommage à ceux qui ont contribué à l'histoire du club. Anciens joueurs, dirigeants et supporters seront invités à partager leurs souvenirs et à célébrer ensemble. À noter qu'une autre soirée s'intercalera le samedi 16 novembre toujours à l'Espace du Narais pour roder l'équipe des festivités.

- **Portes Ouvertes :** des journées portes ouvertes permettront au public de découvrir les installations du club et de s'initier au football grâce à des ateliers animés par les éducateurs.

- **Une Vision pour l'Avenir :** avec ce nouveau bureau, d'une mixité exemplaire, le club de football de Saint-Mars-la-Brière entend poursuivre sa mission de promotion du sport et de ses valeurs. En s'appuyant sur une gestion rigoureuse et une forte implication des bénévoles, le club vise à devenir une référence locale puis régionale et à renforcer son rôle social au sein de la commune.

Ainsi, il accueillera dès septembre les nouveaux joueurs et joueuses ; du baby-foot (4 ans) aux vétérans. Une équipe féminine U18 est en cours de création comme une équipe masculine U13 pour compléter l'organigramme sportif et qu'à tout âge on puisse pratiquer sa passion en s'amusant dans un climat familial et toujours dans un esprit d'équipe sur et en dehors du terrain.

Nous souhaitons au nouveau bureau et à tous les membres du club une belle 80ème saison avec à la clef un joyeux 80ème anniversaire et beaucoup de succès pour les années à venir.

Que cette nouvelle décennie soit riche en victoires, en découvertes et en moments partagés.

Allez Saint-Mars-la-Brière ! Allez USSM !

Saint-Mars la Brière
U.S.S.M.
1979

RECRUTEMENT

**JOUEURS ET JOUEUSES
DE CATÉGORIE U6 À VÉTÉRANS**

REJOINS-NOUS !

ADRESSE :
COMPLEXE SPORTIF CHATAIGNERS, ALLÉE DES CHATAIGNERS, 72470 ST MARS LA BRIÈRE

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

SECTIONS MASCULINES

U18
Division 3 (Entente)
nés entre 2005 et 2007
CONTACT : JEAN CHARLES JULIEN
0682264900

SENIORS
Division 2 (D2)
Division 3 (D3)
CONTACT : MATHIEU VERNIHETTES
0253496993
KEVIN BELLANGER 0619746627

VETERANS
CONTACT : GERARD BIGOT
0611017692

BABY FOOT
Joueur et joueuses
de 3/SANS
CONTACT : LENA DOUILLET
0768681179

SENIORS À 11
Division 1 (D1)
nés à partir de 2004
CONTACT : JACKY MICHELET
0665170181

SENIORS À 8
nés à partir de 2004
**CONTACT : EMMANUEL
MEDARD**
0619475391

SECTIONS FEMINIENS

ECOLE DE FOOT
U13
nés en 2013 et 2012
U15
nés en 2006 et 2007
U18
nés en 2005 et 2007
**CONTACT : JEAN CHARLES
JULIEN 0682964900**

ECOLE DE FOOT
U6-U7/U8-U9
nés en 2019, 2018, 2017 et 2016
U10-U11
nés en 2014 et 2015
U12-U13
nés en 2013 et 2012
U14-U15
nés en 2011 et 2010
**CONTACT : JEAN CHARLES
JULIEN 0682964900**



Judo Club Des Brières

Activité de l'association

Pour les enfants de 6 à 9 ans, sport de combat sans armes, d'origine japonaise, consistant à déséquilibrer en souplesse son adversaire afin de le mettre hors de combat.

Jours et heures des cours/réunions/rassemblement : vendredi de 17h45 à 18h45

Grandes manifestations dans l'année :

Des compétitions sont accessibles tout au long de l'année pour les enfants souhaitant y participer.

Le Judo :

Le judo dans son ensemble est une école de la sagesse et de la souplesse. C'est une activité physique harmonieuse où s'associe force, souplesse et équilibre. C'est une activité où on ne peut pas travailler et progresser seul, ce qui permet le développement d'une vie sociale dans un sport individuel.

Le judo permet aux enfants de découvrir leur corps, de développer leurs habiletés motrices, grâce :

À des exercices de déplacements variés.

À des situations d'affrontement et d'opposition modérée.

Ce sport donnera à vos enfants des connaissances relatives au monde qui les entoure : la culture japonaise, la vie en société : arbitrage, règles du jeu...

D'ailleurs, le cours est généralement constitué de la façon suivante :

- Le salut (cérémonial, propre au judo) au début et à la fin de la séance.
- L'échauffement : courses variées, jeux divers.
- Les apports techniques : contrôle et projection de son adversaire (combats et jeux de contact et d'opposition).
- Le retour au calme.

Président : ARDOUIN Denis

Tél : 07 83 93 63 72

Mail : bureaujcb@outlook.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/judoclubdesbrieres>

Site du Judo Club des Brières : <https://judo-club-des-brieres.sportsregions.fr>



JUDO CLUB DES BRIERÈS

Venez essayer le judo

À CHAMPAGNE À SAINT MARS LA BRIERE

- Lundi : 18h30 / 19h30 10/11ans - Vendredi : 17h45 / 18h45 6/9ans
- Samedi : 9h30 / 10h30 6/9ans
10h30 / 11h15 4/5ans
11h15 / 12h30 12ans et +

GYMNASE 2ème RIMA Complexe Sportif
D145 LES CHATAIGNERS
72470 Champagné All. des Châtaigniers,
72470 Saint-Mars-la-Brière

Contact : Tel : 07 83 93 63 72 Mail : bureaujcb@outlook.fr

FRANCE JUDO

USSM athlétisme

Vie du club

Lors de notre assemblée générale, le bureau a été réélu à l'identique à savoir : Mme Drouet Frédérique (Présidente), Mme Daubenton Perrine (Secrétaire), M. Drouet Patrick (Trésorier) et M. Gaultier Jérôme (Secrétaire adjoint).

Le 9 mars dernier avait lieu la 3ème édition de notre Trail du Dahu. Trail semi-nocturne, en autosuffisance pendant la durée des courses avec un beau ravitaillement à l'arrivée. Cette année, plus de 210 participants ont pu découvrir ou redécouvrir nos 2 parcours de courses de 9 et 18 km, sans oublier nos nombreux marcheurs venus parcourir les 8km dans une ambiance conviviale. À l'issue de la marche, les participants ont été accueillis avec un goûter.

Les coureurs quant à eux ont reçu une pasta box maison, une bière locale « la Velue », un yaourt de la Ferme du Grand Bricoin et un café. Nous remercions l'ensemble de nos sponsors sans qui ce trail n'aurait pas pu avoir lieu et autant récompenser nos participants.

Merci également à la municipalité pour la mise à disposition des infrastructures ainsi que du matériel nécessaire. Rendez-vous l'année prochaine.

Le 6 avril, le club était ravi d'organiser un challenge en extérieur sur le centre de piste, qui était prêt pour l'occasion ainsi que sur la piste tracée par les bénévoles du club. Une belle matinée ensoleillée et riche de belles prestations sportives. Une centaine de participants (catégorie école d'athlétisme et poussins poussines). Merci à tous les clubs pour leur participation.

Félicitations à nos championnes !

Nous avons choisi de mettre à l'honneur 3 de nos poussines : LALY, ORLANE et LILOU.

Lors des cross organisés cette saison, elles ont brillé sur le terrain et ont gagné une place sur le podium à chaque fois (5 pour Laly, 3 pour Orlane et 2 pour Lilou).

Nous sommes super fiers de leur parcours et de leurs courses. Bravo les filles.

Un grand bravo également à tous nos jeunes, école athlétisme, poussins, poussines, benjamins, benjamines et minimes qui ont pris le départ des cross ou encore des challenges. Nous avons pris beaucoup de plaisir à vous accompagner et vous encourager. Une belle horde de supporter (parents, grands-parents, amis...) étaient également présent à nos côtés pour vous encourager.

Une belle seconde partie de saison pour le club.

Nous nous retrouvons le 3 septembre 2024 pour la reprise des entraînements.

Si vous souhaitez des informations ou des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail :

ussm72athletisme@gmail.com.

Le bureau USSM Athlétisme



Associations

La Tribu Briéroise

La tribu est heureuse de vous annoncer qu'elle a bien travaillé !

En effet, tout au long de l'année, l'association des parents d'élèves organise des manifestations dans le but de faire plaisir aux enfants et de vivre avec eux des moments de partage. Ces manifestations servent également à récolter des fonds afin de mettre en place des activités pédagogiques au sein des deux écoles de la commune. Cette année, pour les maternelles, la tribu a financé, en totalité, un projet associant nature et patrimoine avec Étinbulle et nous avons remis une subvention de 15€/enfant pour financer des sorties culturelles et pédagogiques à l'école élémentaire.

Retours en image des manifestations de l'année...



Sortez vos agendas pour l'année 2024-2025 :

- 17/11 : Bourses aux jouets
- 08/12 : Spectacle de Noël avec la compagnie « T'es pas mioche »
- 10/01 : Goûter des rois
- 01/03 : Carnaval
- 30/03 : Bric-à-brac
- 21/06 : Kermesse
- 27/06 : Assemblée générale

Toute l'équipe vous souhaite un agréable été et vous donne rendez-vous à la rentrée ! Aurélie, Sabrina, Stéphanie, Kelly, Hélène, Morgane, Floriane, Julien, Alexandre, Christophe, Émilien, Fabien, Stéphane, Sébastien...

... Rejoignez LA TRIBU BRIÉROISE <https://www.facebook.com/Latribubrieroise/latribubrieroise@gmail.com>

06.31.05.92.16

pour partager vos idées le temps d'une réunion, d'une manifestation... L'adhésion est GRATUITE, bien sûr !

Gymnastique Briéroise

Nous vous attendons toutes et tous pour une année sportive dans une ambiance conviviale :

le mardi 3 septembre 2024, au gymnase – allée des Châtaigniers, de 14h à 15h avec David et de 20h30 à 21h30 avec Annie.

Au programme : échauffement, souplesse, renforcement musculaire, travail de l'équilibre et de la coordination, étirements ...

Au plaisir de retrouver nos habitué(e)s et d'accueillir les nouveaux inscrits.

Sportivement, Patricia POTE - Présidente



Choral'in

Choral'in a terminé sa saison le jeudi 27 juin avec son traditionnel pique-nique après une saison encore bien remplie. L'apothéose fut sa participation au concert gigantesque « 500 voix pour Queen » à Antarès. Un moment qui restera inoubliable pour nous.

5 concerts sont déjà prévus jusqu'à la fin de l'année, le 21 septembre à la Chapelle Saint-Denis-du-Tertre, le 5 octobre à St Astier dans le Périgord, le 16 novembre à Ecommoy, la 1^{er} octobre à Cormes, et le 14 décembre à St Mars pour notre concert de Noël annuel, où nous serons accompagnés par Amusicoeur d'Yvré L'Evêque. Et nous avons déjà des engagements pour 2025, nous en parlerons le moment venu.

La reprise sera le jeudi 5 septembre à 20h30 à la salle des Châtaigniers à Saint-Mars-La-Brière. N'hésitez pas à pousser la porte pour découvrir le chant choral. Vous y serez accueillis chaleureusement et avec bienveillance, même si vous n'avez jamais chanté. Il n'y a qu'une règle : on écoute la cheffe, on regarde la cheffe. Ne vous privez surtout pas de ce plaisir. Eric, notre dernier entré s'en veut d'avoir perdu 15 ans avant d'avoir osé nous rejoindre.



Familles Rurales

L'Association Familles Rurales a animé des cours de théâtre tous les jeudis de septembre 2023 à mai 2024.

Ensuite, elle a organisé son deuxième karaoké en février 2024. En mars 2024, elle a organisé, en association avec l'atelier de Létice et l'association Solid'Ère, les Pucés des Couturières qui fut un succès avec son défilé de robes de mariées de seconde main.

L'Association a clôturé sa saison par la représentation de ses deux pièces de théâtre le vendredi 24 et le samedi 25 mai à l'Espace du Narais.

Nous vous attendons nombreux à la rentrée pour la réunion d'informations qui aura lieu le jeudi 12 septembre 2024 à 18h30 à l'Espace du Narais.

Les cours commenceront le jeudi 19 septembre 2024 à l'Espace du Narais.

Laissez-vous tenter par l'aventure théâtrale Petits et Grands !! 🗣️



Naturosolid'ère

Bien dans votre corps et dans votre tête grâce à la danse Zumba latino.

Proposée par l'association Naturosolid'Ère, cette heure de danse Latino aura de nombreux bienfaits.

1. Vous tonifiez votre corps :

Selon l'école des danses latines tropicales, une heure de danse permet de perdre entre 200 et 600 calories en fonction du style de danse pratiqué.

Brûler des calories, sculpter votre silhouette et améliorer votre souplesse, grâce à la sollicitation de tous les muscles pendant les mouvements toniques.

En adoptant les bonnes postures, il est possible de prévenir les douleurs de dos liées à la colonne vertébrale grâce aux étirements, au gainage abdominal et à la respiration.

2. Vous améliorez votre santé cardiaque :

La danse Zumba Latino est bénéfique pour votre cœur, car elle sollicite tous les muscles du corps. Les mouvements rythmiques permettent la cohérence cardiaque et contribuent à améliorer la santé du cœur et à réduire le risque de maladies cardiovasculaires.

3. Vous travaillez votre mémoire :

Pratiquer la danse Zumba Latino va vous aider à travailler la mémoire, puisqu'elle implique des mouvements rythmés qui nécessitent une coordination précise entre les différentes parties du corps. Cette coordination stimule la capacité de mémorisation des gestes et des enchaînements.

4. Vous faites diminuer votre stress et votre anxiété :

Pendant l'heure de danse, la production d'endorphines par le corps procure une sensation de **bien-être** et une action relaxante.

En dansant, vous aurez un moment pour exprimer vos émotions et vos sentiments de manière non-verbale ce qui aura par ricochet un impact positif sur votre santé mentale.

5. Vous maintenez vos relations sociales :

En pratiquant la Zumba Latino en groupe, vous pourrez créer ou **renforcer les liens sociaux** grâce à l'interaction entre les autres participants.

Le cours de danse Zumba Latino avec Christine est **accessible à tous les niveaux**, alors n'hésitez pas à vous inscrire pour profiter des nombreux bienfaits de cette activité sportive.



DANCE
ZUMBA LATINO

AVEC CHRISTINE
JEUDI A 19 H



ST MARS LA BRIERE
SALLE DES CHATAIGNIERS

NATUROSOLIDERE@GMAIL.COM

Rdv : Jeudi à 19 h Salle des châtaigniers.

Informations et inscriptions : naturosolidere@gmail.com

Sur Les Pas des artistes

Avec plus de 80 adhérents dont 30 enfants ou adolescents, notre association « Sur-les-pas-des-artistes » continue d'attirer et de dispenser ses cours et stages à la salle « Picasso » à Montfort-le-Gesnois et à la salle des « Vergers » Saint-Mars-la-Brière.

Toutes ces activités sont dispensées par des artistes professionnels :

Angélique COUDRAY – Pastelliste –

Cours dessins enfants-ados – adultes –

Stages Pastels et Stages portrait

Alain BERTHELOT - Aquarelliste

Jean Paul LEMARCHAND – Huile et acrylique

Kevin DOTTE – Dessins Manga et Disney



Les adhérents sont aussi invités à exposer leurs œuvres à la mairie de Montfort-le-Gesnois tout au long de l'année.

Pour tous renseignements complémentaires contacter :

James au 06.20.84.14.90 ou par mail : sur-les-pas-des-artistes@orange.fr

Animations de la saison 2024 :

- Cette année, la 19^{ème} édition du « Rendez-vous des Peintres » a pu avoir lieu à l'Espace du Narais à Saint-Mars-la-Brière,
- La journée « Peintres dans les rues » est prévue le 8 juin à Montfort-le-Gesnois et est ouverte à tout public et artiste peintre et libre d'accès gratuitement. 🎨



Infos et services

Vos élus vous reçoivent



JACKIE SURUT

Maire

- Du lundi au samedi sur rendez-vous



ELIZABETH TOUZEAU

1ère Adjointe

- Commission Culture – Vie associative – Vie locale
- Lundi après-midi (14h – 16h)
 - Jeudi matin (9h – 12h)



JEAN-CLAUDE CHESNEAU

2ème Adjoint

- Commission Travaux – Urbanisme – Voirie
- Lundi après-midi (14h – 17h)
 - Samedi matin (9h – 12h)



CATHERINE GADEMER

3ème Adjoint

- Commission Enfance – Jeunesse
- Lundi après-midi (15h – 17h)



ARNAUD PETITPAIN

4ème Adjoint

- Commission finances



ANNICK PITARD

5ème Adjoint

- Commission Action sociale
- Mercredi matin (9h – 12h)

Les adjoints peuvent également vous recevoir sur rendez-vous. Tél. 02.43.89.70.23

État civil

7 Naissances

4 Mariages

6 Pacs

14 Décès

Notez-le

Conseils municipaux

Dates du 2ème semestre 2024

- Mercredi 28 août 2024 – 20 h
- Mercredi 25 septembre 2024 – 20 h
- Mercredi 23 octobre 2024 – 20 h
- Mercredi 20 Novembre 2024 – 20 h
- Mercredi 18 décembre 2024 – 20 h

À noter : les séances de Conseils municipaux se déroulent salle des Châtaigniers.

Comptes-rendus des conseils municipaux

Retrouvez tous les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la mairie :

www.saint-mars-la-briere.fr, rubrique les « conseils municipaux ».

Danse, théâtre, chant choral,
peinture & dessin, école de musique,
tennis, judo, football, athlétisme, gymnastique, zumba etc...

Samedi 14 septembre

Fête DES Associations

Parvis de l'Espace
du Narais

SAMEDI
14 SEPT.
De 14h à 18h

Démonstrations
d'activités
Sport & Loisirs !

* Stands, infos *
inscriptions
Buvette
Foodtruck

Spectacle GRATUIT !
à 18h00

"La chorale
de l'espoir"
Cie La Pie piétonne

Saint Mars
La Brière

Organisé par la Mairie de
Saint-Mars-la-Brière

